

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

ENTREPRISES ÉLIGIBLES

Entreprises et associations du secteur public ou privé, disposant d'un numéro de SIRET

TYPES D'IMMERSION

- Immersion d'une ou deux semaines, renouvelable une fois sous certaines conditions
- L'employeur s'engage dans le dispositif par la signature d'une convention précisant objectif visé

PUBLIC

Tout jeune accompagné par la Mission Locale

AIDES

- Pas de rémunération à la charge de l'entreprise
- Démarches assurées par la Mission Locale
- Le jeune conserve le statut qu'il avait avant son entrée en immersion